Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: - (2012)

Heft: 4

Artikel: Les pays du Benelux scellent une entente de défense : une aviation de combat commune?

Autor: Gros-Verheyde, Nicolas

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-514680

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Force aérienne belge (FAéB) -aujourd'hui «Composante Air»- dispose de 136 F-16A et 24 F-16B. Les Forces aériennes royales néerlandaises (RNLAF) de 67 F-16AM/BM; 213 avaient été construits sous licence, mais 36 ont été vendus au Chili, 9 à la Jordanie et 45 sont en stockage de longue durée.

International

Les pays du Benelux scellent une entente de défense. Une aviation de combat commune ?

Nicolas Gros-Verheyde

Bruxelles2.eu

Le «moteur» Benelux – un temps enrayé – semble reparti, du moins en matière de défense. Les ministres de la Défense des trois pays — le Belge Pieter De Crem, le Néerlandais Hans Hillen et le Luxembourgeois Jean-Marie Halsdorf — doivent, en «marge» de la réunion informelle des ministres de la Défense de l'Union européenne, ont signé une «*déclaration d'intention de coopération*» en matière de Défense. Une déclaration assez courte, très politique, qui constitue, ainsi que me l'a confié un expert du dossier, côté belge, une étape conséquente : «*on ne pourra pas revenir en arrière.*»

Regrouper les moyens, c'est efficace !

Cette déclaration est une «*étape importante vers la mise en œuvre du principe de Pooling & Sharing au sein du Benelux*» vont souligner les trois ministres. Mais c'est aussi un «*signal fort*» qu'ils veulent envoyer à l'Union européenne. Des pays peuvent «*à travers des accords de coopération étroits (...) créer un partenariat dynamique notamment dans le cadre de missions de soutien de la paix.*» Dans des «*domaines choisis,*» les moyens peuvent être «*regroupés et les capacités existantes peuvent être utilisées de façon plus efficiente permettant ainsi une défense européenne plus performante.*» On peut remarquer que la Belgique et les Pays-Bas ont déjà une coopération ancienne de leurs forces navales qui sont partagées – avec la présence d'une Amirauté Benelux à Den Helder. «*Cet accord pourra servir de modèle pour d'autres coopérations au sein des forces armées des trois pays.*» Ajoutons que les deux pays participent déjà à EATC – la mise en commun des moyens d'aviation de transport – avec les Français et Allemands. Ou que Belges et Luxembourgeois ont choisi de lier leur future flotte de transport avec l'achat en commun d'A400M, etc.

A terme, l'aviation de combat regroupée ?

Les trois pays ont déjà identifié «*plusieurs possibilités concrètes de coopération dans les domaines de la logistique et de la maintenance, de la formation et de l'entrainement, des opérations et de l'exécution de certaines tâches militaires ainsi que de l'acquisition de matériel*» est-il précisé. C'est notamment en matière d'aviation de combat, que cette déclaration pourrait avoir un effet le plus notable, selon nos informations, puisque «*les capacités d'entraînements, d'achat de matériel et de mobilisation d'avions de combats seront regroupés dans l'avenir*» m'a expliqué un haut responsable participant à cet accord. Ce qui pourrait signifier que les trois pays adopteraient alors le F-35/JSF (voir encadré).

Les chantiers de la coopération

Des groupes se sont mis au travail dans les trois armées pour préparer plusieurs sujets de coopération.

Premier chantier: la surveillance aérienne. Les avions de chasse belges ou néerlandais pourraient bien assurer régulièrement la surveillance du territoire des deux Etats. De Groningue à Arlon, il y aurait une seule zone aérienne. Ce qui est assez logique. Car s'il y a 450 km de l'un à l'autre, en F-16, cela ne représente pas un temps important. «*C'est bien simple aujourd'hui, le temps que vous décolliez en Belgique aujourd'hui, vous vous retrouvez à la frontière.*» Concrètement cela signifie que les bases aériennes de Kleine Brogel, de Florenne en Belgique, de Leeuwarden ou de Volkel aux Pays-Bas pourraient prendre, à tour de rôle, la surveillance aérienne. Il reste un certain nombre de problèmes non négligeables cependant à régler, notamment les règles d'engagement en cas d'avion suspect. Un avion néerlandais aura-t-il le pouvoir d'interception, voire de feu au-dessus du territoire belge et vice-versa. Il faut aussi obtenir un accord des deux parlements.

Second chantier : les hélicoptères NH 90. La formation des pilotes belges aura lieu aux Pays-Bas. Le premier pilote belge, Jo Balcaen, a déjà commencé sa formation au pays des tulipes. Cette coopération devrait aussi s'étendre à la maintenance. Chacune des armées s'est équipée de

La Belgique et la Hollande peuvent disposer d'atouts réciproques, à l'instar des 29 AH-64D *Apache* néerlandais.

Les Pays-Bas disposent encore de 17 CH-47 D/F *Chinook* (photo) et de 8 *Cougar*.

Les deux pays mettront conjointement en oeuvre le NH-90 *Merlin* produit par le consortium Agusta-Westland.

l'hélicoptère européen fabriqué par Eurocopter (13 aux Pays-Bas, 8 en Belgique). L'objectif est d'avoir un stock coordonné des pièces détachées et non plus deux stocks. Il ne serait pas ainsi nécessaire pour les deux armées de disposer de pièces en double.

Troisième chantier : la formation des forces spéciales. Les fusiliers marins néerlandais pourraient venir se former côté belge, notamment au centre d'entraînement des para-commandos de Marche-les-Dames ou de parachutistes de Schaffen (Diest).

Quatrième chantier : la formation des officiers. Elle pourrait se dérouler pour les trois armées soit aux Pays-Bas, soit en Belgique, soit au Luxembourg, selon des axes de formation communs. Pour éviter tout problème de langue, la formation serait dispensée... en anglais.

N. G.V.

http://www.bruxelles2.eu/defense-ue/capacites-milit---exercices-ue/les-pays-du-benelux-scellent-une-entente-de-defense.html (18.04.2012)

News

Belges et Néerlandais se déclarent leur flamme

Les deux ministres de la défense, belge et néerlandais ont profité de leur visite commune à l'Amirauté Benelux, à la base navale de Den Helder (Pays-Bas) pour envisager d'autres partenariats. Tout d'abord pour les hélicoptères NH 90 –que Belges et Néerlandais ont commandé dans des versions similaires– dont l'entretien pourrait être fait en commun.

Coté aérien également, les deux ministres envisagent de constituer une sorte de force de réaction rapide pour assurer une surveillance commune des espaces aériens. Ils pourraient aussi *« travailler ensemble pour remplacer les F-16 »* comme l'indique Hans Hillen. NB : un sujet assez complexe puisque les Pays-Bas se sont déjà engagés sur le projet américain JSF – F-35. Cela signifierait que la Belgique rejoigne ce projet. Coté belge, on ne veut pas trop précipiter les choses. L'achat de nouveaux avions n'est pour l'instant pas budgété. Ce n'est pas le moment d'ailleurs. Et il n'y a « pas urgence » a rappelé à B2 un officier. *« Pour remplacer les avions actuels, une première décision n'est pas nécessaire avant les années 2015. »* On a du temps... Coté néerlandais, on est un peu plus pressé. Et les Pays-Bas aimeraient bien refiler quelques uns des appareils qu'ils ne voudraient plus commander (la première commande envisagée était largement surévaluée puisqu'elle devait concerner 80 appareils !).

Dernier projet à l'étude : la coopération entre les forces spéciales, les parachutistes, les commandos et fusiliers marins, notamment en matière de formation.
La Belgique et les Pays-Bas coopèrent déjà depuis une quinzaine d'années pour leur marine. Ils ont développé un commandement intégré, en assurant une complémentarité de leurs navires, une formation conjointe des officiers et l'entretien en commun des navires. Ainsi les dragueurs de mines des deux nations sont entretenus à Zeebrugge en Belgique, tandis que les frégates le sont à Den Helder aux Pays-Bas. *« Une coopération sans précédent »* a assuré Hans Hillen. *« Cela s'est bien passé, en douceur, et a permis d'accroître notre force. Il s'agit d'un « produit d'exportation » de nos deux pays. »* La coopération internationale est actuellement une des priorités au plan européen. *« De nombreux pays souhaitent travailler ensemble, ont des plans. Les Pays-Bas et la Belgique le font aussi, vraiment. Et ce partenariat unique, nous continuons à développer. »*

N. G.V.

http://www.bruxelles2.eu/defense-ue/armees-europeennes/belges-et-neerlandais-se-declarent-leur-flamme.html (29.02.2012)

News

ISTAR belge

Les élèves du Bataillon de Chasseurs à Cheval (ou ISTAR : Intelligence, Surveillance, Target Acquisition et Reconnaissance) ont terminé leur formation le 16 mai 2012, dernier jour de leur exercice de synthèse. Ces militaires, formés pour reconnaître et surveiller discrètement de vastes espaces, sont les « yeux » des unités de manoeuvre. Leur devise : « Voir sans être vu. »
Dans une région allant d'Elsenborn à Oberwampach (Grand Duché de Luxembourg), ces trente Belges et Luxembourgeois ont mis en pratique les notions tactiques et techniques apprises pendant une année. Les sens en éveil, ils ont scruté les secteurs qui leur ont été assignés par l'escadron d'instruction du bataillon. A l'aide de senseurs perfectionnés (jumelles, radar, caméras thermiques, etc), les troupes de reconnaissance rapportent à l'échelon supérieur tout mouvement suspect de véhicules ou de troupes adverses, ainsi que la composition et la direction de la menace. Pour ces militaires, il s'agit également d'anticiper la manœuvre ennemie, en la précédant, à distance et sans se faire repérer. *« La mobilité est primordiale pour nous, »* souligne Tom Burin, responsable de l'instruction. Le bataillon ISTAR est une jeune unité, née de la fusion du 1er Régiment de Chasseurs à Cheval-Guides (Bourg-Léopold) et du 2/4 Régiment de Chasseurs à Cheval (Saive) en juillet 2011. *« 615 hommes et femmes composent notre unité, explique le lieutenant-colonel Jan Abts, chef de corps du Bataillon ISTAR. Notre unité bilingue a deux missions principales : obtenir du renseignement pour le commandement tactique et appuyer les détachements en opération ou prévus pour partir sur théâtres. Du simple chauffeur au chef de peloton, nous formons notre personnel. »* De la qualité du renseignement suite à l'observation, dépend l'action que le commandement devra mener. *« Nous ne pouvons jouer sur la qualité de la formation, rétorque le capitaine Tom Burin. Il y a une norme qualitative à respecter. N'oublions pas que des vies sont en jeu. »* Cette formation est la plus longue après celle des pilotes et des troupes du génie. Le 27 juin prochain, ces jeunes militaires spécialisés dans la reconnaissance recevront à Heverlee (affectation du Bataillon ISTAR), leur brevet tant attendu.

Texte : Concetto Bandinelli
Photos : Daniel Orban

La Belgique a longtemps servi des M4 (ici armé d'un obusier de 10,5 cm) des surplus américains.

Char léger M24 «Houffalize» dans ses oeuvres.

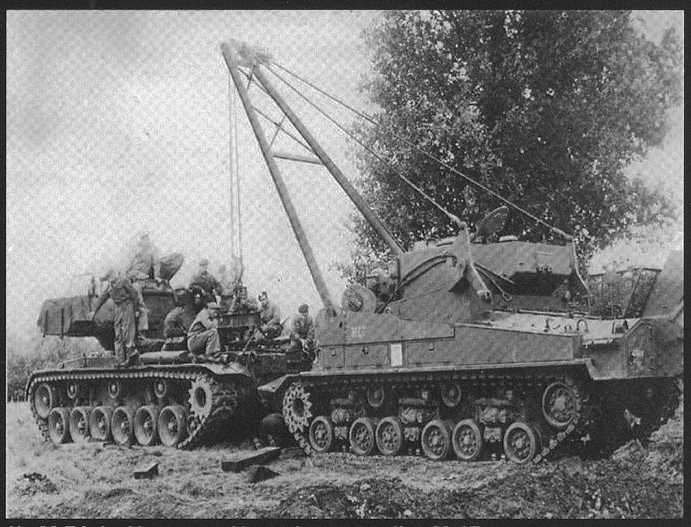

Un M-74 de dépannage dépose le moteur d'un M-47.

Le M-74 est un véritable atelier sur chenilles.

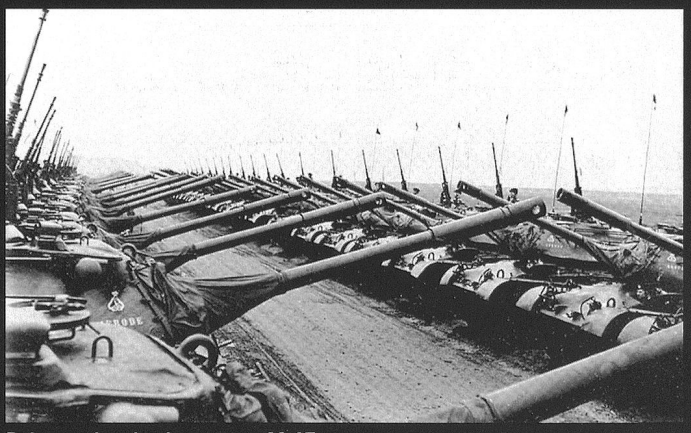

Présentation du char moyen M-47.

Toilette du matin, à proximité des M-47.

Equipage d'un M-47 à la pause cigarette.

Scène de la vie quotidienne, à côté du *Léopard* 1.